

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent [e]
12917

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **BR. IUNI R. Amine**

Date de naissance : **22.08.1981**

Adresse :

Tél. : **0676892792** Total des frais engagés : **926,00**

Cadre réservé au Médecin : **Dr. MOHAMMED ALI DEBBARH**

Spécialiste en Hepato Gastro
Entérologie Proctologie
Rés Al Mouahidine Imm Ibn Toumart 2
Appt 1 G:ande Ceinture Hay Mohamadi
CASABLANCA TEL : 05 22 35 84 78

Date de consultation : **27.FEV.2024**

Nom et prénom du malade : **Br. IUNI R. Amine** Age: **43 ans**

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

R. G. R. Amine

Nature de la maladie : **maladie nocturne**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 FEV. 2024	Va		1000 DA	Dr. MOHAMMED ALI MOUAHIDIN Spécialiste en Hépatologie et Entérologie Mouahidine Im 100 Tunisie Signature : Dr. MOHAMMED ALI MOUAHIDIN Date : 18 Mars 2024 Signature : Dr. MOHAMMED ALI MOUAHIDIN Date : 18 Mars 2024
18 MARS 2024	C			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/08/24	30.80
	18/03/24	226,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

DATE DE
DEVIS

DATE D'
L'EXECUTI

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr Mohammed Ali DEBBARH

SPÉCIALISTE EN
Hépato Gastro Entérologie
(Foie - Estomac Intestins - Pancréas - Vésicule)
et Proctologie Médico Chirurgicale
(Hémorroïde - Fissures - Fistules)
Endoscopie - Echographie
Lauréat de la faculté de Médecine
de Tours (France)
Ancien Attaché des Hôpitaux de France
Ancien Gastro Entérologue de l'Hôpital
Militaire de laâyoune

Casablanca, le 18 MARS 2024

الدكتور محمد علي الدباغ

طبيب اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد ، المعدة و الأمعاء، البنكرياس و المرارة
أمراض و جراحة المخرج
(ال بواسير - اللثام - الناسور)
التنظير الباطني - الكشف بالصدى
خريج كلية الطب بفرنسا

طبيب ملحق سابقًا بمستشفيات غرب فرنسا
طبيب اختصاصي سابق بالمستشفى العسكري
للمدينة العيون

الدار البيضاء، في

Dr. Mohammed Ali

48, Lot. ESSALAM, SIDI MAAROUF
CASABLANCA
Tél: 05 22 35 84 78
Fax: 05 22 35 84 79

226, ٥

Vogadore 28

2880

نصف
ساعة

قبل الفطور

٩ Espace 40: ٣٤٢٨

قبل العصمه،

٣١ نوع ٢٠

Dr. MOHAMMED ALI DEBBARH
Spécialiste en Hépato Gastro
Entérologie Proctologie

Rés Al Mouahidine Imm Ibn Toumart 2
Appt 1 Grande Ceinture Hay Mohamadi
CASABLANCA TEL: 05 22 35 84 78

ESAC® 40 mg
ésoméprazole
28 gélules

PROMOPHARM S.A.



6 118000 241928

09 03 000
09 04/26
P.V. 02/04/00

826,00



SPÉCIALISTE EN
Hépato Gastro Entérologie
(Foie - Estomac Intestins - Pancréas - Vésicule)
et Proctologie Médico Chirurgicale
(Hémorroïde - Fissures - Fistules)
Endoscopie - Echographie
Lauréat de la faculté de Médecine
de Tours (France)
Ancien Attaché des Hôpitaux de France
Ancien Gastro Entérologue de l'Hôpital
Militaire de laâyoune

طبيب اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد ، المعدة والأمعاء، البنكرياس و المراة
أمراض و جراحة المخرج
(ال بواسير - التفلح - الناسور)
التنظير الباطني - الكشف بالصدى
خريج كلية الطب بفرنسا
طبيب ملحق سابق بمستشفيات غرب فرنسا
طبيب اختصاصي سابق بالمستشفى العسكري
للمدينة العيون

Casablanca, le 27 FEV. 2024

الدار البيضاء ، في

Briuni Med Année

~~81,40 x²~~

1/ Omeg 20 : 218428

~~1 gehrli avant le~~
~~dernier repas~~

~~148,40 x³~~

2) Gaviscon : 3 fl.

~~1 à 1 cac une demi-heure~~
~~après le dernier~~
~~repas~~

~~et 2 cac au couche~~

308,50



إقامة الموحدين - عمارة ابن تومرت 2 - شقة رقم 1 - الحرام الكبير (فوق القرض العقاري) - الحي المحمدى - الدار البيضاء

Résidence Al Mouahidine - Imm. Ibn Toumart II, App 1 - Grand Ceinture (au dessus C.I.H) - Casa - Tél: 05 22 35 84 78

